UNSA Territoriaux 86

Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne

www.unsater86.com

Publication date: mardi 25 mars 2025

Nous sommes de retour sur les routes du Département afin de passer voir l'ensemble des agents des collectivités de La Vienne.
Vous trouverez ci-dessous les dates de passage sur votre territoire avec la commune dans laquelle sera organisée la réunion de votre secteur.
Nous vous attendons nombreux, nous pourrons essayer de répondre au mieux à vos questions d'ordre professionnelle !

Le mot du Secrétaire Général :

Être agent de la Fonction Publique Territoriale présente plusieurs avantages et opportunités, mais aussi des défis potentiels qu'il est important de considérer (stabilité de l'emploi, évolution de carrière limitée, contraintes budgétaires des collectivités territoriales, charge de travail, stress, politiques publiques, relations interpersonnelles, …).

La place de l'agent public étant en constante évolution (en réponse aux défis et aux aspirations de la société), l'accompagnement tout au long de leur carrière est donc essentiel pour favoriser leur développement professionnel, leur épanouissement et leur engagement envers le service public.

Les dispositifs de formation, de suivi, de mobilité, de reconnaissance et de bien-être au travail doivent être privilégiés afin que les agents s'épanouissent dans leur environnement de travail.

C'est dans cet esprit que l'UNSA Territoriaux 86 œuvre au quotidien,
avec vous et pour vous.

Le secrétaire général
UNSA Territoriaux 86
Arnaud DUPUY

Mardi 04/02/2025	Pleumartin	10h à 12h
	Vouneuil-sur-Vienne	14h à 16h
Mardi 18/02/2025	Saint-Savin	10h à 12h
	Chauvigny	14h à 16h
Mardi 11/03/2025	La Trimouille	10h à 12h
Mardi 25/03/2025	St gervais les 3 clochers	10h à 12h
	Dangé-st-Romain	14h à 16h
Mardi 08/04/2025	Latillé	10h à 12h

Copyright © UNSA Territoriaux 86

	Neuville-de-Poitou	14h à 16h
Mardi 06/05/2025	Civray	10h à 12h
	La Ferrière Ayroux	14h à 16h
Mardi 20/05/2025	Roiffé	10h à 12h
	Loudun	14h à 16h
Mardi 03/06/2025	Lusignan	10h à 12h
	Couhé	14h à 16h
Mardi 17/06/2025	Martaizé	10h à 12h
	Monts-sur-Guesnes	14h à 16h
Mardi 23/09/2025	Fleuré	10h à 12h
	La Villedieu-du-Clain	14h à 16h
Mardi 07/10/2025	Chasseneuil	10h à 12h
Mardi 21/10/2025	Biard	10h à 12h
Mardi 04/11/2025	L'isle-jourdain	10h à 12h
Mardi 18/11/2025	Mirebeau	10h à 12h
	Lencloitre	14h à 16h

L'information syndicale est un droit.

Votre employeur peut vous accorder une autorisation d'absence
(3h/trimestre sous réserve des nécessités de service).
Vous devez le signaler à votre hiérarchie au minimum 3 jours avant la date

Demande d'autorisation d'absence (ASA) en téléchargement sur le lien suivant :
http://unsater86.com/IMG/pdf/asa_reunion_infos.pdf

Copyright © UNSA Territoriaux 86